



NOM DU FOURNISSEUR :

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS





Koesio Corporate IT en tant que société engagée dans le développement durable, le respect des droits de l'homme, des conditions de travail, la lutte contre la corruption et la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), souhaite associer ses partenaires et fournisseurs à cette démarche afin que ces valeurs soient pleinement partagées avec l'ensemble de ceux-ci. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixés pour mission d'aider les individus et les entreprises partenaires à optimiser leur productivité et leur réussite. L'accomplissement de cette mission tient à notre identité, à la manière dont nous gérons nos affaires en interne et collaborons avec nos clients, nos partenaires et fournisseurs, ainsi qu'avec les organismes publics et les communautés. Koesio Corporate IT attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter le Code de Conduite des Fournisseurs, en informant ses employés de son contenu, ce Code conditionnant les relations commerciales entre les fournisseurs et Koesio Corporate IT.

RESPECT DU CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Les fournisseurs ainsi que leurs employés, représentants et sous-traitants (dénommés les « Fournisseurs ») doivent respecter le présent Code de Conduite des Fournisseurs **lorsqu'ils font des affaires avec ou pour le compte de Koesio Corporate IT**. Les Fournisseurs doivent rapidement informer leur interlocuteur Koesio Corporate IT (ou un membre de la direction de Koesio Corporate IT) lorsque survient une situation les conduisant à agir en violation du Code de Conduite. Bien que les Fournisseurs de Koesio Corporate IT soient sensés s'autocontrôler et démontrer leur respect du présent Code de Conduite, Koesio Corporate IT peut procéder à un audit des Fournisseurs ou inspecter leurs installations dans le but de vérifier une telle conformité. Koesio Corporate IT peut exiger le départ immédiat de tout représentant ou membre du personnel du Fournisseur se conduisant d'une manière illégale ou non conforme au présent Code de Conduite ou à toute autre politique de Koesio Corporate IT.

Le respect du présent Code de Conduite, ainsi que la participation à une formation sur le présent Code de Conduite éventuellement proposée par Koesio Corporate IT, s'ajoutent à toute autre obligation en vertu de tout contrat conclu entre un Fournisseur et Koesio Corporate IT.

CONFORMITE LEGALE ET REGLEMENTAIRE

Tous les Fournisseurs de Koesio Corporate IT doivent conduire leurs activités commerciales dans le plus strict respect des lois et réglementations applicables lorsqu'ils font des affaires avec et/ou pour le compte de Koesio Corporate IT

Ceux-ci veilleront à conduire leurs activités conformément aux principes de loyauté, d'intégrité et d'équité.

Ainsi, les fournisseurs de Koesio Corporate IT s'interdisent de :

- Pratiquer tout acte de corruption, notamment s'interdisent d'exiger, d'offrir, de promettre ou d'accorder un quelconque avantage à des salariés de Koesio Corporate IT ou à des tiers proches de ceux-ci, dans le but d'obtenir un marché ou un autre avantage dans les relations commerciales

- Profiter d'une situation de conflit d'intérêts du fait de ses relations avec le personnel de Koesio Corporate IT, ou de faire profiter d'une situation de conflit d'intérêts dans le cadre de ses activités commerciales
- Adopter un comportement anticoncurrentiel
- Participer à des opérations de blanchiment d'argent

PRATIQUES ET ETHIQUE COMMERCIALES

Les Fournisseurs de Koesio Corporate IT doivent conduire leurs activités commerciales avec intégrité, et doivent, notamment :

- **Registres** : Enregistrer et consigner de bonne foi et avec exactitude toutes les informations commerciales et respecter toutes les réglementations applicables relatives à l'exhaustivité et à l'exactitude de ces informations. Établir, conserver et disposer des registres dans le plus strict respect de toutes les lois et réglementations applicables. Faire preuve d'honnêteté et de franchise dans les discussions avec les représentants des organismes réglementaires et agents publics.
- **Presse** : S'exprimer devant la presse au nom de Koesio Corporate IT uniquement si le Fournisseur est expressément autorisé à le faire par Koesio Corporate IT.
- **Cadeaux** : Éviter d'offrir des cadeaux aux employés de Koesio Corporate IT, car un cadeau même bien intentionné peut constituer un pot-de-vin dans certaines circonstances ou créer des conflits d'intérêts. S'abstenir d'offrir quoi que ce soit de valeur pour obtenir ou conserver un avantage, ou faire de l'employé de Koesio Corporate IT son obligé. Le Fournisseur offrant un cadeau, un repas ou un divertissement à des employés de Koesio Corporate IT doit toujours faire preuve de bon sens, de discrétion et de modération. Tout cadeau d'un Fournisseur doit être autorisé par la hiérarchie du service au sein duquel travaille l'employé de Koesio Corporate IT.
- **Conflits d'intérêts** : Éviter les inconvenances ou conflits d'intérêts, réels ou apparents. Un Fournisseur ne doit pas traiter directement avec un employé de Koesio Corporate IT dont le conjoint, le partenaire conjugal ou un autre membre de la famille ou parent détient une participation financière dans le capital du Fournisseur. Il est également interdit de traiter directement avec le conjoint, le partenaire conjugal ou un autre membre de la famille ou parent d'un membre du personnel du Fournisseur, employé par Koesio Corporate IT, dans le cadre de la négociation d'un contrat de fourniture ou de l'exécution des obligations du Fournisseur.

PRATIQUES SOCIALES ET DROITS DE L'HOMME

Koesio Corporate IT attend de ses Fournisseurs qu'ils partagent son engagement pour le respect des droits de l'homme et l'égalité des chances sur le lieu de travail. Tous les Fournisseurs de Koesio Corporate IT doivent respecter strictement le droit du travail en vigueur, et doivent, notamment :

- Prendre toutes les mesures pour assurer la santé et la sécurité de tous leurs salariés.
- S'interdire de pratiquer la traite des êtres humains ou de participer à toute opération qui pourrait être qualifiée comme telle.
- S'interdire de recourir à une quelconque forme de travail forcé ou obligatoire, ni au travail des enfants âgés de moins de 15 ans, ou de l'âge minimum ressortant de la réglementation si celui-ci est plus élevé.
- Respecter les lois en vigueur en matière de salaire et de temps de travail. Il garantit notamment le respect du salaire minimum, du paiement des heures supplémentaires et du temps de travail maximum.
- S'interdire toute forme de discrimination et ne faire aucune distinction notamment en raison de la race, la couleur, la croyance religieuse, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut social ou le handicap physique ou mental, sauf lorsque la réglementation locale l'oblige à respecter des normes dites de discrimination positive. Dans ce cas le fournisseur porte à la connaissance de Koesio Corporate IT les règles correspondantes et sa manière d'y répondre.
- Ne pas exiger des travailleurs qu'ils remettent des « cautions » ou leurs papiers d'identité (passeports ou permis de travail) à leurs employeurs. Les travailleurs doivent être libres de démissionner conformément aux lois et réglementations locales et nationales, sans pénalités illégales.
- Proscrire toute forme de violence physique ou psychologique.
- Ne tolérer aucune forme de harcèlement sexuel et mettre en place des mesures de nature à accompagner les victimes de ce type de harcèlement.
- Assurer le droit des salariés à la liberté d'expression
- Protéger les données à caractère personnel des salariés et les utiliser sans abus.
- Offrir à leurs salariés des possibilités de formation et d'apprentissage.

HYGIENE ET SECURITE

Les Fournisseurs de Koesio Corporate IT doivent garantir des conditions d'hygiène et de sécurité dans tous les aspects de leurs activités, et doivent, notamment :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain, et respecter toutes les lois, réglementations et pratiques en matière de sécurité et d'hygiène, y compris celles applicables à la sécurité au travail, à la préparation aux situations d'urgence, aux maladies et accidents professionnels, à l'hygiène industrielle, aux travaux physiques pénibles, à la protection contre les machines, aux installations sanitaires, à la restauration et à l'hébergement. Des mesures adéquates doivent être prises pour minimiser les risques inhérents à l'environnement de travail et pour chaque risque identifié sur le

lieu de travail, les informations hygiène et sécurité nécessaires doivent être disponibles pour informer et former régulièrement les salariés.

- Interdire l'utilisation, la possession, la distribution ou la vente de drogues ou d'alcool, sur des sites possédés ou loués par Koesio Corporate IT.

Pour chaque risque identifié sur le lieu de travail, les informations hygiène et sécurité nécessaires doivent être disponibles pour informer et former régulièrement les salariés.

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

Koesio Corporate IT reconnaît son devoir de protéger l'environnement et attend de ses Fournisseurs qu'ils partagent son engagement en œuvrant en faveur de la protection de l'environnement.

Ses fournisseurs devront gérer leurs activités de manière écologiquement rationnelle et devront notamment mettre en œuvre des mesures concrètes :

- Visant à contrôler leur consommation d'eau, d'énergie, de ressources naturelles et autres manières premières nécessaires à ses activités en vue de rationaliser leur consommation, réduire l'intensité des matières consommées tout en augmentant leur efficacité économique, voire de développer leur taux de réutilisation et/ou de recyclage.
- Visant à réduire et/ou traiter ses émissions de gaz à effet de serre, ses effluents vers la terre et/ou l'eau et les déchets de toute nature résultant de ses activités.

PROTECTION DES AVOIRS ET DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

La protection des droits de propriété intellectuelle revêt une importance cruciale pour toutes les entreprises. Koesio Corporate IT est dépendante de la propriété intellectuelle, et notamment d'informations, processus et technologies. Tous les Fournisseurs de Koesio Corporate IT doivent, notamment :

- Respecter et protéger les droits de propriété intellectuelle de toutes les parties, en n'utilisant que les technologies et logiciels informatiques acquis de manière légitime et concédés sous licence. Utiliser les logiciels, matériels et contenus conformément aux conditions de licence ou d'utilisation.
- Utiliser les technologies et systèmes informatiques (y compris la messagerie électronique) uniquement à des fins professionnelles autorisées par Koesio Corporate IT. Koesio Corporate IT interdit formellement aux Fournisseurs d'utiliser les technologies et systèmes fournis par Koesio Corporate IT pour créer, accéder à, imprimer, solliciter ou envoyer tout contenu destiné à intimider ou harceler ou tout contenu menaçant, injurieux, sexuellement explicite ou autrement offensant ou inapproprié, ou envoyer des communications erronées, désobligeantes ou malveillantes.
- Se conformer à toutes les exigences et procédures de Koesio Corporate IT pour protéger les mots de passe,

la confidentialité, la sécurité et les données personnelles.

- Respecter les droits de propriété intellectuelle de Koesio Corporate IT et de ses tiers.

Signature :